

Madame, Monsieur,

Depuis la rentrée 2009, s'est ouverte une section sportive « football » au collège Raymond Sirot de Gueux, labellisée FFF et Education Nationale. Placée sous la responsabilité du chef d'établissement, la responsabilité pédagogique et administrative incombe à Mme Rosenthal. Cette section s'adresse aux filles comme aux garçons. **Une réunion d'information aura lieu le jeudi 21 mars 2019 à 18h30 au petit réfectoire du collège.** Les élèves concernés seront :

- Les futurs élèves de 6^{ème} actuellement en CM2
- Les futurs élèves de 5^{ème} actuellement en 6^{ème}
- Les futurs élèves de 4^{ème} actuellement en 5^{ème}
- Les futurs élèves de 3^{ème} actuellement en 4^{ème}

Les objectifs de la section :

Proposer une scolarité aménagée qui allie passion et éducation afin de :

- Former un citoyen :
 - L'autonomie.
 - Le respect des règles sur le terrain comme dans la vie.
 - Accepter l'échec et la réussite.
 - L'esprit d'initiative en prenant des responsabilités au sein du groupe.
 - Etablir et respecter un projet collectif.
- Former un sportif :
 - S'engager personnellement dans l'effort.
 - Favoriser la réussite et l'équilibre entre étude et sport.
 - Etre acteur de sa pratique (joueur, arbitre, capitaine).
 - S'ouvrir à la culture sportive à travers l'association sportive.
 - Avoir la volonté de progresser et s'en donner les moyens
- Former un footballeur
 - Permettre aux meilleurs jeunes de s'entraîner mieux et plus souvent.
 - Permettre aux clubs un suivi de leurs meilleurs joueurs.
 - Aider les clubs à offrir à leurs jeunes un temps de pratique plus important.
 - Amélioration des qualités techniques, physiques et tactiques.
 - Acquérir des principes de jeu spécifiques à l'activité football mais également transversaux aux sports collectifs.

Organisation de la section :

- Les horaires (3h en 6^{ème}/5^{ème} ; 3h en 4^{ème}/3^{ème}) s'ajoutent à ceux des enseignements obligatoires.
- Deux séances par semaine réparties selon deux ou trois créneaux. (Année scolaire 2018/2019 : Lundi /Vendredi : 15h-17h pour les 6^{ème}/5^{ème} ; Jeudi/Vendredi : 8h30-10h30 pour les 4^{ème}/3^{ème})
- L'enseignement se fera dans différentes installations (stade, gymnase et salle de cours).
- L'option s'adresse à tout élève qui a un bon dossier scolaire et un bon niveau de football.
- Les élèves doivent adhérer à l'association sportive du collège et participer aux championnats UNSS.
- L'option choisie en 6^{ème} se poursuit en 5^{ème} sauf si l'équipe pédagogique en décide autrement.
- L'option choisie en 4^{ème} se poursuit en 3^{ème} sauf si l'équipe pédagogique en décide autrement.

Candidature

Les familles des candidats se procureront un dossier auprès du **secrétariat du collège à partir du 1^{er} mars 2019 ou sur le site <http://sepia.ac-reims.fr/clg-gueux/-spip/>**

Condition d'entrée en section sportive scolaire :

Le nombre de places étant limité, une sélection des candidats se fera sur le dossier scolaire et sur des tests spécifiques sections sportives FFF le **mercredi 24 avril 2019 de 13h30 à 16h30 au terrain de la commune de Gueux.** Ensuite une commission se réunira et établira une liste des reçus. Pour les enfants hors secteur, l'inspection d'académie acceptera ou non la demande de dérogation qui doit être faite avant le concours auprès de l'école dans laquelle est votre enfant.

Le dossier devra être complet (notamment la photocopie de la licence pour les licenciés FFF ou un certificat médical avec assurance pour les non-licenciés FFF) et retourné au collège pour le **Lundi 8 avril 2019**. Les familles seront prévenues par courrier de la bonne réception du dossier

Les familles seront averties par courrier du résultat de la sélection pour le 20 mai 2019. Une liste définitive sera établie, suivie d'une liste complémentaire.

Le principal